

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderisson Inc.		Date d'inspection Le 17 août 2026
Nom de l'établissement Le centre préscolaire la gardérison		Numéro de permis 2003363
Adresse 705 chemin Melanson Dieppe NB E1A 7N8		Numéro de téléphone (506) 859-4010
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Monica Maltais	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
31(5.1) L'aire de jeu extérieure de la garderie éducative à temps plein ou à temps partiel comprend une zone ombragée dont la superficie minimale est de 0,45 m2 pour chaque enfant pouvant y être accueilli qui est visé au sous-alinéa 4(1)(g)(ii)	31(5.1)	04 août 2026	14 août 2026
Commentaires: Une photo montrant un grand parasol et une toile ajoutés à l'aire de jeu extérieure a été envoyée à l'inspectrice. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Aucune visite a été effectuée sur les lieux.
Des photos, on été envoyé à l'inspectrice par courriel.

original signé par
Monica Maltais

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 18 août 2026

Date

original signé par
Kunal Sethi

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 18 août 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"